

Compte rendu de la  
séance publique du mardi 24 avril 2018 à 14 h 30 au Palais Saint-Jean

Communication de  
notre confrère Jacques BICHOT

**« L'évolution des systèmes de retraite en France »**

Le président Georges BARALE ouvre la séance et fait part de plusieurs annonces :

- L'Université sans Frontières signale que l'ISCAM recherche pour la capitale de Madagascar un expert pour l'accompagnement académique et pédagogique en vue d'une accréditation internationale à moyen terme.
- Concert, Projection - Arts - tous publics. *Ciné-concert* : Nanouk l'esquimau. voyage musical au pays des Inuits. Le mercredi 25 avril de 19h00 à 20h00 - bibliothèque du 5e Saint-Jean. Mise en musique du film Nanouk l'esquimau par Christian Oller.
- Le 26 avril à 20 heures, Salle Molière, le 4<sup>e</sup> concert en faveur de la recherche contre le cancer.
- Le Label national Collex (collections d'excellence) a été attribué à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux.
- L'exposition *La Confluence, déjà 15 ans*, du 18 avril au 20 octobre, aux Archives municipales de Lyon.

Il rend compte de la Journée du Prix citoyen du patrimoine et félicite notre confrère Bruno Permezel dont l'association Les rescapés de Montluc a vu son documentaire *Montluc : 1943-1944 : 24 paroles d'internés par la Gestapo* récompensé par un prix.

Il cède la parole à Jacques Chevallier pour la lecture du compte rendu de la séance du 3 avril.

Le président présente Jacques BICHOT : de formation mathématique, mais aussi titulaire d'un doctorat en Sciences économiques, notre confrère a poursuivi sa carrière universitaire au sein de diverses universités : Claude Bernard Lyon 1, Franche-Comté, Lumière Lyon 2 puis Jean Moulin Lyon 3. Membre du Conseil économique et social de 1984 à 1999, spécialiste de la protection sociale, il nous présente aujourd'hui une communication sur un sujet d'actualité.

### ***Conférence académique***

Voir le résumé fort complet de cette communication.

### ***Discussion académique***

Le président Georges BARALE remercie notre confrère pour ces précieux rappels historiques et l'analyse des perspectives ouvertes au moment où une grande réforme devrait succéder aux petits ajustements qui se sont succédés depuis une vingtaine d'années. Il remarque que pour les professeurs d'université, l'âge de la retraite a été abaissé ; il revient sur les modèles par

répartition et par capitalisation, sur l'évolution de la fonction de la retraite depuis que dans notre société peu d'enfants accueillent leurs parents âgés et sur le poids du chômage dans l'équilibre du système par répartition : l'Intelligence artificielle va-t-elle tuer le travail ? Enfin, il se demande si l'on peut envisager un système unique pour l'Europe.

Georges BICHOT répond que dans un système bien conçu on peut donner le choix de l'âge du départ avec un calcul du montant de la pension qui ne léserait, ni n'avantagerait personne. Plus le départ en retraite serait tôt, plus la pension serait faible. Il pense qu'il faut « domestiquer » l'Intelligence artificielle pour prévenir les catastrophes qu'elle pourrait engendrer. Pour les travailleurs qui ont accompli une carrière dans différents pays, le mot clé est l'additivité des pensions obtenues, chaque pays versant les pensions les concernant.

Notre consœur Nicole DOCKÈS-LALLEMENT revenant sur l'hypothèse du tiers des retraites issu de la capitalisation, pose la question du danger de voir l'argent ainsi capitalisé perdre de sa valeur en cas de crise financière et rappelle que Joseph Stiglitz est plutôt partisan d'une proportion d'un quart de capitalisation.

Le conférencier répond qu'il ne faut pas tout investir en fonds d'État et qu'il faut diversifier le portefeuille. En France où il y a un goût particulier pour la propriété immobilière, on pourrait se constituer un patrimoine immobilier susceptible d'être mobilisé grâce à une conversion en rente viagère.

Georges BARALE pense que le système du viager est contraire à la tradition française de la transmission des biens aux enfants.

Le père BERTRAND s'interroge sur la gestion des sommes actuellement capitalisées à travers divers régimes.

Georges BICHOT relève que cela se passe plutôt bien. Même la fonction publique s'est lancée dans la capitalisation, particulièrement pour les heures complémentaires ou les primes.

Il évoque aussi l'épargne salariale avec possibilité de sorties en rente ou en capital liquidable.

Le président lève la séance à 16 heures et présente, avec notre chancelier Jean-François DUCHAMP, la sortie de l'Académie à Crémieu, Saint-Chef et Morestel le 21 juin prochain.

Résumé fourni par le conférencier.

Compte rendu Jean-Pol DONNÉ et Nicole DOCKÈS-LALLEMENT.